

Marguerite Blais, la voix des sans voix selon le RPCU

Montréal, 21 août 2015 – Le RPCU remercie Marguerite Blais de son apport à la vie politique québécoise plus particulièrement pour son implication envers les personnes âgées et les proches aidants.

« Marguerite Blais a donné une voix aux sans voix, ces personnes âgées isolées, sans soutien, parfois exploitées et victimes de maltraitance. Elle a pris aussi la défense des proches aidants. Elle peut être fière du travail accompli » a souligné M. Pierre Blain, directeur général du Regroupement provincial des comités des usagers (RPCU) du réseau de la santé et des services sociaux.

Tous appelaient Marguerite Blais la ministre des aînés. Pour le RPCU, elle a humanisé l'apport du gouvernement du Québec dans ses politiques vis-à-vis les aînés, devenant le cœur qui a fait battre la politique *Vieillir et vivre ensemble – chez-soi dans sa communauté au Québec*.

« Cette politique est la base d'actions concertées pour permettre aux personnes âgées de vivre chez elles le plus longtemps possible » a ajouté M. Blain.

Le RPCU s'est impliqué à ses côtés dans sa lutte contre la maltraitance. En effet, le *Plan d'action gouvernemental pour contrer la maltraitance envers les personnes âgées* a conduit à plusieurs actions concrètes pour lutter contre ce fléau comme la ligne AIDE ABUS-AÎNÉS, la publicité mettant en vedette Yvon Deschamps et les formations et conférences du RPCU pour contrer la maltraitance.

« Marguerite a aussi déposé le projet de loi 399 pour dénoncer les abus envers les aînés et le RPCU souhaite que ce projet de loi soit remis à l'ordre du jour gouvernemental » a conclu Pierre Blain. Le RPCU rappelle que le premier ministre Couillard s'est engagé pendant la campagne électorale à présenter un projet de loi qui prévoira la mise en œuvre d'un plan complet et détaillé pour contrer la maltraitance dans tous les établissements publics et privés.

Le RPCU est membre du *Comité national des partenaires non gouvernementaux* pour les personnes âgées et a un représentant au *Comité national d'éthique sur le vieillissement*.

À propos du RPCU

Le RPCU défend les droits des usagers et est le porte-parole des 600 comités des usagers et de résidents des établissements de santé et de services sociaux du Québec. La mission des comités des usagers et de résidents est de défendre les droits des usagers et de travailler à améliorer la qualité des services offerts aux usagers du réseau de la santé et des services sociaux.

– 30 –

Renseignements : RPCU, 514 436-3744